

..... à partir de la Ville, alimentée par la Rivière Saint-Denis.

Estimant comme la Société E.E.R. que ces travaux devraient être pris en charge par le locataire, j'ai écrit dans ce sens à la Société immobilière "La Chaumière".

- Travaux à caractère rural -

a) Première tranche de la distribution d'eau dans la région de Bellevue à la Bretagne, pour un montant estimé à Frs GFA / 7 000 000 ;

b) Extension du réseau de distribution d'eau à la Montagne au-delà du 13^e Km, avec notamment la desserte du quartier du 15^e Km, ainsi que celle du réseau d'alimentation de Saint-Bernard.

Le programme d'adduction d'eau à caractère rural à exécuter en 1967, accompagné d'une demande de subvention, a été adressé au Service d'Agriculture.

- Autres Travaux -

Il y aura lieu de prévoir à plus ou moins long terme la réalisation des travaux suivants :

- Doublement du réservoir des Camélias par la réalisation d'une deuxième cuve de 500 m³ ; montant estimé 7 millions ;
- Installation d'une deuxième conduite de refoulement d'eau à la Montagne à partir de la station de pompage de Saint-Denis - Montant estimé 17 millions ;
- Amélioration de l'adduction d'eau du quartier de Sainte-Clotilde et des Patates à Durand à partir de la Ville de Saint-Denis pour l'installation d'une canalisation de diamètre 250 depuis le quartier de la Source jusqu'au Pont du Bator - Montant estimé : 20 millions.

La Société E.E.R. est contrain d'étudier, en relation avec la Société DEDEHONT, la possibilité d'une autre extension de la station de traitement de Saint-Denis, compte tenu de ce que, même avec les travaux en cours d'achèvement la station d'une capacité de l'ordre de 20 000 m³ sera juste suffisante pour 1968.

Le concessionnaire ne tiendra au courant de l'avancement de cette étude dès qu'il aura des éléments suffisamment précis en sa possession.

En tout état de cause, la Société E.E.R. estime qu'il y aura lieu de prévoir la réalisation de cet ensemble de travaux dans un avenir relativement proche et pour lequel elle se propose de nous demander un emprunt auprès de la Caisse Centrale.

Mesdames et Messieurs, je vous prie de me faire connaître votre avis à ce sujet.

Adopté à l'unanimité.